



LA SÉCURITÉ DANS LE SPORT SUR LES SITES DE CONCOURS

Juin 2025

Nous avons tous et toutes un rôle à jouer dans la création d'une culture saine qui favorise des pratiques sportives sûres et fournit une éducation et un soutien aux athlètes, aux entraîneurs et entraîneuses, et à tous les membres de la communauté équestre. Nous sommes reconnaissants aux personnes qui signalent leurs préoccupations à CE et qui suivent la procédure « Si je vois quelque chose, je dis quelque chose ».

La priorité de CE est de protéger les environnements des concours pour tous les participants et participantes.

CE peut suspendre une ou un titulaire de licence sportive s'il ou elle fait l'objet d'une enquête criminelle ou d'une enquête sur une allégation de mauvaise conduite, en vertu du processus en matière de mesures disciplinaires de CE. Si des accusations criminelles sont en instance contre une ou un titulaire de licence sportive pour des allégations qui constitueraient des mauvais traitements au sens du Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport (CCUMS¹), CE le ou la suspendra, et cette suspension restera en vigueur au moins jusqu'à la fin de la procédure pénale.

Les personnes suspendues ne sont pas autorisées à assister aux événements sanctionnés par CE ou à participer aux activités de CE à quelque titre que ce soit. Les organisateurs et organisatrices de concours peuvent être avertis des personnes suspendues qui ne sont pas autorisées à être présentes lors d'événements. Des mesures de soutien supplémentaires peuvent être fournies aux organisateurs et organisatrices de concours qui ont besoin d'aide dans le cas où une personne suspendue se présenterait à un événement de CE. CE encourage les organisateurs et organisatrices de concours à examiner régulièrement la liste des personnes suspendues publiée sur son site Web.

Le signalement est un élément important du maintien d'un environnement sportif sûr. Nous comprenons que plusieurs questions et inquiétudes peuvent se manifester lors d'une situation potentiellement difficile impliquant une personne suspendue ou une plainte en matière de sécurité dans le sport. CE prend ces cas très au sérieux et s'efforce de faire tout ce qui est en son pouvoir pour garantir la sécurité de ses participants et participantes.

En ce qui concerne les activités commerciales ou les associations d'une personne, CE n'a pas le pouvoir d'appliquer des embargos ni d'exiger des athlètes qu'ils ou elles s'abstiennent d'arborer certains logos.

Les informations concernant les personnes suspendues qui enfreignent des restrictions peuvent être ajoutées aux enquêtes ou aux plaintes en cours. Si vous souhaitez signaler la présence d'une personne suspendue lors d'un événement de CE, veuillez écrire un courriel à la gestionnaire indépendante des plaintes à complaints@sportdispute.com.

¹ [Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport](#)



La gestionnaire travaille indépendamment de CE et est responsable de superviser les procédures de traitement des plaintes de CE.

CE encourage tout signalement d'informations relatives à la participation de personnes suspendues à ses événements. Cependant, afin de protéger la confidentialité des procédures disciplinaires en cours, nous pourrions ne pas être en mesure de fournir aux personnes ayant effectué le signalement plus de détails sur ces questions que ceux nécessaires à l'application d'une suspension, conformément à nos politiques. Les concours qui négligent de refuser l'entrée aux personnes suspendues se verront infliger une amende conforme au Barème des amendes et pénalités de CE.